

COMMUNE
DE

SERPAIZE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie en séance publique :

LE LUNDI 24 JUIN 2024
à 19 h 00

Affiché, le 14 juin 2024

Le Maire,
Max Kéchichian



ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- FINANCES
 - DECISION MODIFICATIVE N°02
 - PROVISIONS
 - EMPRUNT DE 100 000 EUROS
- RESTAURANT SCOLAIRE – ACCUEIL PERISCOLAIRE
 - REVISION DES TARIFS
 - MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR
- VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION
 - RENOUVELLEMENT CONVENTION C-MAGIC
- COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DIVERS